

## FEM300B-40: Perspectives féministes et cinéma

Institut de Recherches et d'Études Féministes

Université du Québec à Montréal

Hiver 2020

<b>Chargées de cours</b>	<b>Anne-Marie AUGER et Sandrine GALAND</b>
Courriels	auger.anne-marie@uqam.ca // galand.sandrine@uqam.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous au VA-2200
Cours	Jeudi de 18h00 à 21h00
Début et fin de la session	9 janvier 2020 au 16 avril 2020

*Vous obtiendrez une réponse à vos courriels dans **un délai de 48 heures**. Veuillez noter qu'il est possible que nous ne consultions pas nos courriels la fin de semaine. Nous vous conseillons de faire de même, si vos horaires vous le permettent. Nous ne répondrons qu'aux courriels qui commencent par une salutations ("Bonjour madame, Allô Sandrine, etc.) et se terminent par une formule de politesse et une signature ("Bonne journée", "Au plaisir", "Merci", etc.)*

### DESCRIPTION DU COURS

Le monde actuel exige une compréhension globale des médias ainsi qu'une capacité à décoder et à critiquer les représentations qui nous entourent. Le cinéma participe à la circulation de stéréotypes et d'images structurantes qu'il importe d'examiner avec attention. Que nous dit le septième art au sujet de notre rapport au sexe et au genre ? En quoi reproduit-il ou questionne-t-il les structures dominantes ?

Le cours *Perspectives féministes et cinéma* se veut une étude historique et théorique des fonctions de l'image dans la construction des rôles sexuels et des rapports de genre : théories féministes, stéréotypes sexuels, récit œdipien, voyeurisme et identification, censure et pornographie, etc. À travers une variété de figures (classiques et contemporaines) et de courants, nous allons présenter, comparer et évaluer différentes analyses sociologiques, économiques, esthétiques et sémiologiques qui prennent comme objet le genre au cinéma.

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours vise principalement à explorer l'étude de la représentation du sexe et du genre au cinéma selon une variété d'approches critiques, à l'exemple des théories féministes, de la critique gaie et lesbienne et de la théorie queer. Ce cours propose également une introduction aux *gender studies* et aux *cultural studies* dans le contexte plus spécifique des études cinématographiques.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Plus précisément, le cours *Perspectives féministes et cinéma* vise à développer une capacité d'analyse critique de la représentation cinématographique et médiatique. Les

étudiantEs apprendront à se positionner face aux images, à structurer leur pensée et à développer un argumentaire cohérent.

### **FORMULE PÉDAGOGIQUE**

Les approches méthodologiques de ce cours sont variées, mais fondées sur l'apprentissage actif et une approche réflexive face à l'image animée. Les cours se dérouleront sous forme de cours magistraux donnés en formule *co-teaching*, de conférences, de visionnements, de discussions et d'ateliers. Plusieurs activités d'apprentissages formatives feront l'objet de rétroactions tout au long de la session, tandis que des évaluations sommatives permettront de vérifier l'intégration des acquis. Dans le même sens, les lectures au programme permettront le transfert des apprentissages et le visionnement de plusieurs films donnera l'occasion aux étudiantEs d'élaborer un raisonnement critique.

### **ATTENTES DE L'ENSEIGNANTE**

Un climat d'apprentissage adéquat favorise un engagement optimal de l'étudiantE. Les échanges entre étudiantEs sont autant d'occasions d'ajuster leurs propos et de comparer leurs analyses. Ainsi, il est attendu des participants de faire preuve en tout temps d'une attitude respectueuse et d'une ouverture générale aux autres.

### **RESPECT DES DIFFÉRENTS POINTS DE VUE EN MILIEU UNIVERSITAIRE**

L'UQAM et notre Institut sont des lieux ouverts qui accueillent toutes les propositions et postures théoriques exprimées dans le respect des règles universitaires. Censurer des points de vue féministes quels qu'ils soient va à l'encontre du rôle des universités, qui est de participer aux échanges et aux chocs des idées. Nous défendons le droit à la liberté académique des personnes enseignantes dès lors qu'elles agissent de manière responsable.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

#### **1. Un examen de mi-session**

L'examen de mi-session sert à vérifier l'acquisition des notions fondamentales et théoriques issues des cours 1 à 6. L'examen portera sur les textes et films, les exposés magistraux et le travail de réflexion fait en classe. Aucun matériel ne sera permis pendant l'examen.

#### **2. Un compte rendu critique (à rendre en classe le 19 mars 2020)**

Vous devrez produire un court compte-rendu critique de 700 à 900 mots d'un film projeté pendant le Festival Filministes de Montréal (4 au 8 mars 2020), en appliquant une grille d'analyse féministe. Des explications détaillées de ce travail seront fournies en classe.

1. Synthèse des concepts abordés
2. Cohérence et organisation de la réflexion
3. Qualité de la rédaction

#### **3. Un atelier en classe (9 avril 2020)**

Cet atelier prendra la forme d'une grille d'analyse à créer en classe, en équipe, ainsi qu'une courte rétroaction sur votre travail. Vous aurez le droit d'utiliser toutes vos notes de cours et votre recueil de textes, au besoin.

1. Synthèse des concepts abordés
2. Cohérence et organisation de la réflexion
3. Rétroaction, nuance
4. Qualité de la rédaction

### **3. Un *take home* (à rendre au plus tard le 16 avril 2020)**

Cet examen à rédiger à la maison sert à vérifier l'acquisition des notions fondamentales et théoriques issues des cours 9 à 14. Il est constitué de questions à moyen-long développement qui porteront sur les textes et films à l'étude, les exposés magistraux, les conférences et le travail de réflexion fait en classe. L'examen doit être déposé *dans la boîte identifiée à la Faculté des Sciences Humaines, local DS-1900 (pav. J.A. DeSèves)*

*Les étudiant.E.s qui le désirent peuvent récupérer leur examen de fin de session en remettant à l'enseignante une enveloppe préadressée et préaffranchie.*

**N.B.** La qualité de la langue sera sanctionnée **jusqu'à un maximum de 10 %** pour chaque évaluation sommative.

### **PROTOCOLE BIBLIOGRAPHIQUE ET GUIDE DE RÉDACTION**

Une attention particulière à la présentation des travaux est exigée des étudiantEs. Nous vous demandons d'uniformiser votre travail et de citer vos sources correctement. Prière de vous référer au *Guide de présentation des mémoires et des thèses* disponible en ligne : <http://www.guidemt.uqam.ca>

### **QUELQUES NOTES SUR LE PLAGIAT :**

Définition : Le plagiat est l'acte de faire passer pour siens les textes ou les idées d'autrui. La fraude est un acte de tromperie fait pour gagner un avantage personnel, parfois au détriment des autres.

<http://r18.uqam.ca>

### **CALENDRIER**

Cours 1 – 9 janvier - Présentation du cours

Cours 2 – 16 janvier - "You can't be what you can't see" - Les représentations genrées dans les médias et la réception des objets culturels destinés aux femmes\*

**À lire:** LOOFBOUROW, Lili. « The Male Glance », VQR, 14 février 2018. En ligne:

<https://www.vqronline.org/essays-articles/2018/03/male-glance>

NB: Pour celles et ceux étant moins à l'aise avec l'anglais, les concepts principaux du texte seront revus et vulgarisés en classe.

**À voir:** *MissRepresentation* (Jennifer Seibel Newsom, 2011, 1h30) - *disponible sur Netflix*

**Extraits en classe:** *Pop Modèles: La femme, second rôle des blockbusters*

Cours 3 – 23 janvier - Les études féministes au cinéma : approches et enjeux

**À voir :** *Thelma et Louise* (Ridley Scott, É-U, 1991) - *film mis à la réserve*

**À lire :** SELLIER, Geneviève, « Gender studies et études filmiques », *Cahiers du genre*, no 38, 2005, p. 63-85. <http://lien.uqam.ca/y2coNbU>

Cours 4 – 30 janvier - Celles qu'on ne voit pas - bell hooks et le regard oppositionnel

**À lire :** DELVAUX, Martine. "Ne pas devenir blanche", *Les filles en séries*, 2018, p. 9-30  
**et** HILL COLLINS, Patricia. « "Get Your Freak On". Images de la femme noire dans l'Amérique contemporaine », *Volume !*, 8 : 2, 2011, 41-63 (sur Moodle)

**À voir :** APESHIT - The Carters - *disponible sur YouTube*

Cours 5 – 6 février - Cinéma féministe au Québec : portaits I

**À lire :** CARRIÈRE, Louise, « À propos des films faits par des femmes au Québec », *Copie Zéro*, no 11, octobre 1981, *disponible en ligne :*

[http://collections.cinematheque.qc.ca/wp-content/uploads/2013/10/CZ\\_1981\\_11\\_p44-51w.pdf](http://collections.cinematheque.qc.ca/wp-content/uploads/2013/10/CZ_1981_11_p44-51w.pdf)

**À voir :** *30 tableaux* (Paule Baillargeon, Qc, 2011) – *disponible en ligne :*

[https://www.onf.ca/film/trente\\_tableaux/](https://www.onf.ca/film/trente_tableaux/)

Cours 6 – 13 février – Conférence Diane Obomsawin et Lori Malépart-Traversy

Cours 7 – 20 février - Examen de mi-session

Cours 8 – 27 février – Semaine de lecture (pas de cours)

Cours 9 – 4 au 8 mars – Festival Filministes (activité obligatoire liée au compte-rendu qui remplace la séance de cours du 5 mars)

Cours 10 – 12 mars - Cinéma féministe au Québec : portaits II

**À voir :** *Kanehsatake, 270 ans de résistance* (Alanis Obomsawin, 1993, 1h59) - *disponible en ligne* [https://www.onf.ca/film/kanehsatake\\_270\\_ans\\_resistance/](https://www.onf.ca/film/kanehsatake_270_ans_resistance/)

**À lire :** CHARRON, Dominique, « Dans l'angle mort des médias », *Liberté*, no 321, p. 33-35. *Disponible sur Moodle*

Cours 11 – 19 mars – Exclusion, empowerment et récupération des figures de sorcières

**À lire :** CHOLLET, Mona, « Les héritières », *Sorcières : la puissance invaincue des femmes*, Paris, La Découverte, p. 9-41. *Disponible en ligne :*

<https://www.editions-zones.fr/lyber?sorcières>

**Projection en classe :** extrait de *I am not a Witch* (Rungano Nyoni, 2017)

Cours 12 – 26 mars - Les femmes ingouvernables: humour et bas corporel

**À lire :** JOUBERT, Lucie, « Où sont les femmes *stand-up comics*? », *L'humour du sexe. Le rire des filles*, Montréal, Tryptique, p. 15-36. *Disponible sur Moodle*

**À voir :** À déterminer

Cours 13 – 2 avril - «Folles de tête et de corps » : représentations de la folie au cinéma  
**À écouter:** « Hystérie : Le mot pour réduire la colère des femmes », Parce qu'on est en 2016, épisode du 14 mars 2016 (33 minutes) :

<https://ici.radio-canada.ca/premiere/premiereplus/societe/85086/parce-quon-est-en-2016/457198-0>

**À voir :** *A Woman under the influence* (John Cassavetes, 1974) - *film mis à la réserve*

Cours 14 – 9 avril - La pornographie féministe + Atelier (grille d'analyse)

**À voir :** Extrait envoyé dans la semaine précédente

**À lire :** BORGHI, Rachele, « Post Porn », *Rue Descartes*, 2013, no 79, vol. 3, En ligne :

<https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2013-3-page-29.htm>

Cours 15 – 16 avril - Conclusion et remise du take home

### **POLITIQUE DE RETARD**

Tout retard sera pénalisé de 2 % par jour, en se fiant à l'estampe apposée par la secrétaire du département. Aucun travail ne sera accepté *après une semaine de retard*. Il est à noter que si un travail est remis avec un retard, les professeures ne s'engagent pas à le corriger en fonction d'un calendrier précis. Ceci est à considérer si l'obtention de la note finale est particulièrement importante (pour une candidature pour une bourse ou pour la remise d'un dossier d'inscription, par exemple).

### **GRILLE DE NOTATION DE L'IREF**

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
90-100	85-89	80-84	77-79	73-76	70-72	67-69	63-66	60-62	57-59	55-56	0-54

### **ABSENCE À UN EXAMEN OU UN ATELIER**

L'étudiantE doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Le doyen ou l'autorité compétente du département détermine si le motif est acceptable en conformité aux règles, politiques et normes applicables à l'UQAM.

### **ACCÈS À LA PLATEFORME MOODLE**

Pour y accéder hors campus, les étudiant.E.s doivent configurer le service « proxy » sur leurs appareils électroniques. Les instructions sont disponibles à la page suivante (onglet Configuration) :

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/accederaux-ressources/serveur-mandataire-proxy>.

Un espace a été créé pour le cours sur Moodle. Il contient le plan de cours, le calendrier et la liste des lectures obligatoires et complémentaires pour chaque cours. Les diaporamas séances s'y retrouveront également après les cours. Au cours de la session, d'autres documents seront ajoutés : critères de correction spécifiques à chaque travail, lectures complémentaires, contenu en rapport à l'actualité, etc. De plus, l'espace Moodle comporte également un forum de discussion qui permet l'échange d'informations entre les personnes étudiantes, au besoin.

Le portail Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/>

Consignes pour se connecter à Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf>

## **RÈGLEMENT 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement\\_no\\_18](#)

La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse suivante :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/06/Charte\\_droits\\_étudiants.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/06/Charte_droits_étudiants.pdf)

## **POLITIQUE NO 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique no 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : [harcelement.uqam.ca](http://harcelement.uqam.ca)

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348 [calacs@uqam.ca](mailto:calacs@uqam.ca) [trevespourelles.org](http://trevespourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

## **POLITIQUE NUMÉRO 44 D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN DES ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études. Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants.

Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination.

Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_44.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf)

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : Pavillon Judith-Jasmin, J-M870

Par téléphone : 514 987-3000, poste 3148

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>